

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 26 mars 2012

CP 12/03-34

L'an deux mil douze, le 26 mars à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents : MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac ;

Absent excusé ayant donné procuration de vote : M. Marty.

**AIDE DU DEPARTEMENT
POUR L'AMENAGEMENT DE VILLAGES
COMMUNES DE BEAUMONT DE LOMAGNE, CAYRIECH,
COMBEROUGER, FABAS, LAPENCHE, LA SALVETAT BELMONTET,
MONTBARLA, SAINT CIRQ, SAINT GEORGES, SAINT NICOLAS DE LA
GRAVE, VIGUERON et COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD QUERCY
DE LAFRANCAISE**

Dans le cadre de ses politiques en faveur des communes, le Conseil Général conduit depuis 1972 une politique en faveur de l'aménagement de villages.

I - NATURE DES TRAVAUX SUBVENTIONNABLES

Les communes rurales peuvent bénéficier de ces aides pour réaliser des travaux d'aménagement et d'embellissement du cadre de vie, tels que l'aménagement de places, de jardins publics et de parcours de promenade, la construction de collecteurs pour l'évacuation des eaux pluviales, l'installation de ponts-bascules, la réfection des cours d'école.

II - FINANCEMENT DEPARTEMENTAL

La dépense subventionnable est plafonnée à **19 000 € HT**

Les taux de subvention varient de 12 à 36% selon le potentiel fiscal de la commune, et sont majorés de 50% si la population de la commune est inférieure à 300 habitants, et de 30% si la population est supérieure ou égale à 300 habitants et inférieure à 500 habitants.

III - DEMANDES DE SUBVENTION PRESENTEES

La Commission Permanente ayant délégation de compétence pour statuer sur les demandes, je vous serais obligé de bien vouloir examiner les dossiers présentés et de me faire connaître votre décision.

Je vous précise que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours, article 204142, sous-fonction 74.

Autorisation de programme 2012	400 000 €
Engagé à la commission permanente de ce jour	48 439 €
Disponible	351 561 €

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions départementales suivantes d'un volume global de 48 439 € :

Demandes de subventions présentées dans le cadre de la politique classique

COMMUNE PROJET	POPULATION TOTALE	COUT EN € H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN € H.T.	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DEPARTEME- TALE
1) BEAUMONT DE LOMAGNE Création des jardins familiaux "d'Engoulard"	3851	8 735	8 735	15%	<u>1 310 €</u>

COMMUNE PROJET	POPULATION TOTALE	COÛT EN € H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN € H.T.	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DEPARTEMEN- TALE
2) CAYRIECH Construction d'un mur en pierre à l'entrée du village (près du pont)	132	9 791	9 791	54%	<u>5 287 €</u>
3) COMBEROUGER Aménagement de la cour de l'école	204	9 418	9 418	36%	<u>3 390 €</u>
4) FABAS Aménagement paysager à l'entrée du village (zone arrêt de bus) <i>Observation : Préfinancement accordé le 3 janvier 2012.</i>	314	6 644	6 644	31,20%	<u>2 072 €</u>
5) LAPENCHE Embellissement du cal- vaire place de l'église	178	2 505	2 505	54%	<u>1 352 €</u>
6) LA SALVETAT BELMONTET Aménagements exté- rieurs des sanitaires de la maison des associations <i>Observation : Préfinancement accordé le 13 janvier 2012.</i>	504	75 777	19 000	24%	<u>4 560 €</u>
7) MONTBARLA Réalisation d'un réseau d'eaux pluviales et créa- tion d'un mur de soutènement	179	11 487	11 487	54%	<u>6 202 €</u>
8) SAINT CIRQ Création d'une aire de stationnement à la salle d'animation communale <i>Observation : Préfinancement accordé le 3 janvier 2012.</i>	333	19 872	19 000	31,20%	<u>5 928 €</u>
9) SAINT GEORGES Travaux de mise en place du collecteur pluvial (supplément ruisseau) <i>Observation : Préfinancement le 13 janvier 2012.</i>	149	3 095	3 095	54%	<u>1 671 €</u>
10) SAINT NICOLAS DE LA GRAVE Aménagement du parking des ateliers municipaux <i>Observation : Préfinancement accordé le 3 janvier 2012.</i>	2044	33 126	19 000	12%	<u>2 280 €</u>
11) VIGUERON Aménagement du chemin du tour de ronde (éclairage public) <i>Observation : Préfinancement accordé le 29 juillet 2011.</i>	95	37 446	13 584	54%	<u>7 335 €</u>

Demande de subvention présentée dans le cadre d'une convention territoriale

COMMUNE / PROJET	COUT EN € HT	DEPENSE SUBVENTIONNABLE EN € HT	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DEPARTEMENTALE
12) COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD-QUERCY DE LAFRANCAISE Création d'un jardin partagé « Lou Cantarel »	47 013	47 013	15%	<u>7 052 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier inscrit en convention territoriale du Pays Montalbanais – Année 2011/Phase 1 – validée par la Commission Permanente du 24 octobre 2011.				

TOTAL :48 439 €

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 204142, sous-fonction 74 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,